

La ministre Vallaud-Belkacem a annoncé les grands principes et les principales mesures de la « réforme » du collège, c'est-à-dire un nouveau coup dur contre le collège unique réclamé à grands cris par les réactionnaires de tous poils depuis des années.

L'actuel gouvernement ne fait – une fois de plus – que poursuivre et amplifier l'œuvre destructrice de ses prédécesseurs. C'est le cas pour la réforme du collège comme cela l'est pour la loi Macron qui ne fait que reprendre les vieux projets de la droite et du patronat pour détruire le Code du travail et l'ensemble des garanties collectives qui protègent encore – même si elles ont été dramatiquement réduites – les salariés.

## Réforme du collège : Un projet néfaste...

### ... pour les élèves

C'est la fin du collège unique avec :

- ▶ la **diminution du nombre d'heures de cours**, donc une dégradation de la qualité de l'enseignement
- ▶ des **horaires définis localement** avec la globalisation des horaires de langues, de sciences ou des matières artistiques
- ▶ des **contenus définis localement** avec les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, différents d'un établissement à un autre
- ▶ la **logique du « socle commun »** qui se limite à des connaissances de base pour les plus faibles
- ▶ la mise en place de **l'accompagnement personnalisé dont l'inutilité a été démontrée** dans les lycées et qui est loin d'avoir fait ses preuves en 6e

Cela s'accompagne de quelques annonces démagogiques :

- ▶ une seconde langue dès la 5<sup>e</sup>, alors que **le volume horaire dévolu aux langues va baisser** avec la diminution des horaires de LV1 en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, de LV1 et LV2 en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, la fin des classes bilingues et des sections européennes
- ▶ **des moyens supplémentaires** (4 000 emplois) qui, ramenés au nombre de collèges, **correspondent à 10 heures par établissement**
- ▶ davantage de mixité sociale en créant des secteurs scolaires regroupant différents collèges : dans les faits, il y a fort à parier que cela permettra de faire sortir des établissements de l'éducation prioritaire en modifiant artificiellement les statistiques basées sur des critères sociaux.



### ... pour les personnels

- ▶ **l'alourdissement de la charge de travail** : moins d'heures par classe, donc plus de classes, plus d'élèves, plus de copies, de bulletins et de conseils de classe, ...
- ▶ **le maintien des effectifs extrêmement chargés** qui empêchent de mener sereinement à bien son travail
- ▶ **la mise en concurrence des disciplines et des personnels** : les directions des collèges – comme celles des lycées actuellement – auront la main sur 20 % de la DHG et pourront donc retirer des heures à certaines disciplines d'une année sur l'autre et donc supprimer des postes
- ▶ **toujours davantage de management** avec la mise en place d'usines à gaz « interdisciplinaires » et d'un soi-disant travail en commun chronophage
- ▶ **toujours moins de liberté pédagogique** avec des contenus « transdisciplinaires » définis localement par les chefs d'établissement (avec la consultation – pour la forme – des conseils pédagogiques et des CA)
- ▶ **l'institutionnalisation d'un niveau de hiérarchie intermédiaire** avec la désignation par les principaux des membres du conseil pédagogique qu'ils choisiront probablement parmi les coordonnateurs de discipline, de niveaux ou de cycles.

### Pour améliorer les conditions d'enseignement des élèves et donc les conditions de travail des personnels, la CGT Educ'action revendique :

- ✓ une diminution du nombre d'élèves par classe : 20 maximum (15 en éducation prioritaire) et 12 en cours de langues
- ✓ au moins un CPE pour 250 élèves, un surveillant pour 75 élèves
- ✓ des **dédouplements définis nationalement**
- ✓ des **programmes et des horaires nationaux** : les élèves ont les mêmes besoins partout et sont tous capables de réussir !
- ✓ un **retour à des horaires conséquents pour les disciplines**, non pas pour alourdir les programmes mais pour donner aux élèves du temps pour apprendre
- ✓ un **plan de recrutement massif** – d'au moins 80 000 postes – pour compenser les suppressions de postes de la décennie Chirac-Sarkozy, pour faire face à l'augmentation démographique et pour améliorer les conditions d'exercice
- ✓ le **respect de la qualification disciplinaire des enseignants**, ce qui passe par le refus de la bivalence (et de la polyvalence !) et le maintien de la définition des services uniquement en maxima hebdomadaires d'heures de cours devant élèves (donc **l'abrogation des décrets sur les obligations de service et sur les indemnités**)
- ✓ **l'interdiction des services partagés** : les moyens humains supplémentaires doivent être utilisés pour baisser les effectifs ou ajouter des dédoublements
- ✓ le **retour à un statut d'étudiants-surveillants** qui permettrait aux personnels de vie scolaire – en nombre suffisant – d'aider les élèves



**Il est indispensable de construire – dans l'unité – la riposte à ce projet de « réforme » du collège autour d'une revendication :**

**Retrait immédiat ! Non à un simulacre de concertation !**

Il est également indispensable de lutter pour que soit fixé nationalement un effectif maximum par classe : les élèves ont besoin d'étudier sereinement avec des enseignants qui ont du temps à leur consacrer, les enseignants doivent voir leur charge de travail diminuer et doivent pouvoir exercer leurs missions (ce qui est difficile voire impossible face à des classes surchargées).

Notre combat contre cette nouvelle attaque n'est qu'une partie du combat contre la politique du gouvernement et du patronat, politique qui entend faire payer la crise aux travailleurs en liquidant leurs droits et leurs acquis, en diminuant leur salaire, en augmentant l'exploitation, ...



**Nous avons les mêmes intérêts que les autres salariés. C'est pourquoi nous devons être en grève le 9 avril, tous ensemble public-privé, contre la politique d'austérité du gouvernement et contre la casse de nos conditions de travail et de vie.**

**La riposte est urgente !  
Grève et manifestation le 9 avril !**

La journée du 9 avril ne doit pas être une fin en soi mais le début d'une réelle mobilisation massive et unitaire. Ce ne sont pas des journées d'action isolées qui permettront de faire reculer le gouvernement. La CGT Educ'action appelle les personnels à se réunir en assemblées générales dans les établissements pour discuter et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour gagner. Elle défend la perspective d'une grève jusqu'à satisfaction des revendications.

9 avril

**GREVE**  
interprofessionnelle

**Appel national des organisations syndicales  
CGT Educ'action, Force Ouvrière et SUD éducation**

- Les organisations syndicales SNFOLC, SNETAA FO, CGT Educ'action et SUD éducation appellent tous les personnels des lycées, lycées professionnels, EREA et collèges à participer à la grève interprofessionnelle appelée le 9 avril par les confédérations CGT, Force Ouvrière et l'union syndicale Solidaires et dans toute la fonction publique par FO, la CGT, Solidaires, la FA-FP et la FSU.
- Les organisations syndicales signataires dénoncent les politiques d'austérité poursuivies par les gouvernements successifs. Elles rejettent le pacte de responsabilité qui se traduit par 50 milliards de coupes budgétaires et ampute les budgets de la protection sociale et des services publics. Elles dénoncent le gel des traitements depuis 2010 et ses conséquences désastreuses pour les personnels et revendiquent leur augmentation immédiate.
- L'Education nationale n'échappe pas à l'austérité : la rentrée 2015 se prépare sous le signe de redéploiements et de nouvelles dégradations sur le terrain pour les élèves comme pour les personnels, notamment avec des effectifs de plus en plus lourds dans les classes, alors que la refonte de la carte de l'Education prioritaire s'est traduite par la mise à l'écart de nombreux établissements.
- Attachées aux valeurs d'égalité, de liberté, et de laïcité, les organisations signataires réaffirment également leur attachement au caractère national de l'enseignement et au statut national des personnels sur lesquels la réforme territoriale fait planer de lourdes menaces.
- Elles dénoncent la priorité donnée à l'apprentissage par les pouvoirs publics, mise en œuvre avec le concours des régions, au détriment de l'enseignement professionnel public.
- Elles dénoncent l'alourdissement des missions des personnels et la dégradation de leurs conditions de travail et réaffirment leur opposition au décret sur les indemnités pour missions particulières, facteur d'arbitraire, d'inégalités, permettant la création d'une hiérarchie pédagogique intermédiaire au sein des corps enseignants.
- Convaincues que l'heure est à la lutte commune des salarié-e-s du public et du privé, les organisations syndicales SNFOLC, SNETAA FO, CGT Educ'action et SUD éducation appellent à la préparation dans les établissements de la grève interprofessionnelle du 9 avril, dans une dynamique de mobilisation unitaire (assemblées générales, heures mensuelles d'information syndicale).

**Rouen 10h30 – Théâtre des Arts  
Le Havre 10h30 – Sous-préfecture  
Dieppe 10h30 – Place Louis Vitet**